

Vers l'harmonisation des systèmes juridiques en Afrique de l'Est

@rib News, 07/07/2009 â€“ Source APALa Soci t  est-africaine pour le droit (EALS)est en train d crire un livre sur le codes de d ontologie visant   faciliter l'int gration du Common law et du droit civil suivant l'admission du Burundi et Rwanda dans la communaut  d' Afrique de l'Est.Le Burundi et Le Rwanda appliquent le syst me juridique de droit civil le Kenya, l' Ouganda et la Tanzanie suivent le Common law.L'administrateur de l'EALS, Donald Deya a confi  ma n t pas n cessaire de faire  tudier   certains pays un nouveau syst me juridique afin d'int grer un bloc  . Au contraire, a-t-il, les pays peuvent tirer profit de la diversit  et faire bon usage des diff rents syst mes juridiques."Personne ne doit se sentir oblig  de changer son syst me. Nous devons appr cier les diff rences des uns et des autres et en faire bon usage. En fait, nous devons aller au del  des syst mes du Common law et du droit civil et tirer les bonnes pratiques des syst mes traditionnels", a-t-il ajout .Il a not  que son association organisera une formation sur les syst mes juridiques et m nera davantage des recherches sur la fa son d'harmoniser les diff rents syst mes juridiques.Il a pr cis  que l'EALS  tait en train de travailler avec la Soci t  ouest-africaine du droit, la soci t  camerounaise du droit, et l'Union europ enne qui ont r ussi   harmoniser leurs diff rents syst mes juridiques.